

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

armacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

diologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

cique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

ntaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

ladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractére personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

Nº M20- 0000836

Optique 68426 Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent [e]

Matricule : 2582

Société : RAM

Actif

Pensionné[e]

Autre :

Nom & Prénom : Houri Abderrahmane

Date de naissance :

01/01/1946

Adresse :

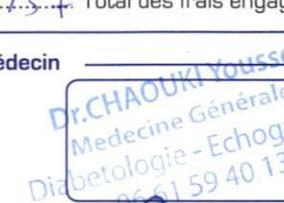
91, Residna Nour Amira
Sidi Bouyid EL Jadida

Tél. : 06 22 83 5137 Total des frais engagés : 000000 Dhs

Autorisation CNPD N° : AA-215 / 2019

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



MUPRAS

23 AVR. 2021

ACCUEIL

Date de consultation :

23/02/2021

Nom et prénom du malade :

Houri Abdellah

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Dysurie

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Cefca

Le : 23/04/21

Signature de l'adhérent[e] :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
23/05	C		100	DOU Yousef Echographie générale 40 13

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Pharmacie Element UNE 2, rue de la MESTRE 33130 VILLENAVE D'ORBIAC 05 56 34 05 23 34 84 47	23.10.2021	252,60

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires
11/03/2021	R : 330 + PVT	450 DH

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

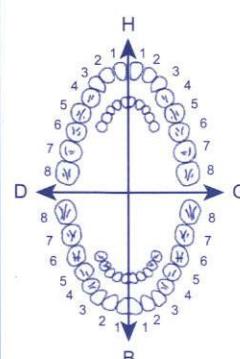
Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]



VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

DOCTEUR CHAOUKI YOUSSEF

OMNIPRATICIEN

CERTIFICAT D' ECHOGRAPHIE

UNIVERSITÉ HASSAN II

DU Diabétologie et nutrition
Université de Bordeaux France



الدكتور شوقي يوسف

الطب العام

شهادة للفحص بالصدى

جامعة الحسن الثاني الدار البيضاء

دبلوم داء السكري والتغذية

جامعة بوردو فرنسا

فوسيدين ٢٪
أنبوب من ٥٧ غ

بوروڈ فرنسا
28/02/2021
El Jadida le:

5

Houhi Abendkunst Systral® Crème

Systral® Crème

PPU 16DH60
EXP 10/2025
LOT 06086 3

12.1.10 *Umax* fel fel + 1 f San

Plaquette Diamond 999
Dr. Semir MESTARI
Diamond Vert II e 9
Bled Soudal - El Jadida
+212 33 34 8523 34 84 94

948.13.02.34/8523.34.94.2
Biofertilizers
S.P.
Diamangal

22.9

16.637

39470 ~~252150~~ ^{A.D. 1403} ~~Imm 21 Resid Oum Rabi Hay Essalam El Jadida~~



06147



BIOTONE

LOT 201016
EXP 03/2022
PPV 121.40DH



DOCTEUR CHAOUKI YOUSSEF

OMNIPRATICIEN

CERTIFICAT D' ECHOGRAPHIE

UNIVERSITÉ HASSAN II

DU Diabétologie et nutrition

Université de Bordeaux France



الدكتور شوقي يوسف

الطب العام

شهادة للفحص بالصدى

جامعة الحسن الثاني الدار البيضاء

دبلوم داء السكري والتغذية

جامعة بوردو فرنسا

El Jadida le:

23/02/2020

Hou Ri A3den tmaan

P S A

✓ S

Centre de Biologie
PASTEUR EL JADIDA
Laboratoire d'Analyses
Médicales



مركز البيوجيا
باستور الجديد
مختبر التحاليل الطبية

Lotissement Bahraoui Villa N°1
Melk Cheikh El Jadida
Tél: 05 23 35 22 86

D.CHAOUKI YOUSSEF
Medecine Generale
Diabetologie - Echographie
06 67 59 40 13





Dr. A. ABDLADIM
MEDECIN SPECIALISTE EN BIOLOGIE MEDICALE
LAUREAT DES FACULTES DE MEDECINE
DE CASABLANCA ET DE DAKAR

Date du prélèvement : 11-03-2021
Code patient : 2007230042
Né(e) le : 01-01-1946 (75 ans)



CENTRE DE BIOLOGIE PASTEUR EL JADIDA
مختبر التحاليل الطبية
LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES

Page 1 / 1

Mr HOURI ABDRAHMAN
Dossier N° : 2103110045
Prescripteur : Dr CHAOUKI YOUSSEF

HEMATOLOGIE

VITESSE DE SEDIMENTATION (Méthode de Westergreen)

VS 1ère heure	24 mm
VS 2ème heure	49 mm
Age du patient(e)	75 ans

Valeur de référence VS 1ère heure: Homme (VS < âge/2), Femme [VS < (<âge+10)/2]

MARQUEURS TUMORAUX

PSA Total (Chimiluminescence – Abbott ARCHITECT i1000SR)	0.44 ng/mL	(<4.00)
---	------------	---------

Nous vous remercions de votre confiance et vous souhaitons un bon rétablissement

Validé par : Dr Adil ABDLADIM

Dr. ABDLADIM Adil
Pasteur el jadida Médecin Biologiste

Biologie de qualité à proximité

Urgence 24h/7j
06 71 09 02 98
06 71 09 01 78



Villa N°1 Bvd. Al Alaouiyyine
Melk Sheikh - EL JADIDA



0523 35 22 86



labo.cbpasteur@gmail.com

Patente : 43000942

IF : 65215121

ICE : 002298734000020

BIOCHIMIE - IMMUNOLOGIE - HEMATOLOGIE - BACTERIOLOGIE - VIROLOGIE - PARASITOLOGIE - MYCOLOGIE



Dr. A. ABDLADIM
MEDECIN SPECIALISTE EN BIOLOGIE MEDICALE
LAUREAT DES FACULTES DE MEDECINE
DE CASABLANCA ET DE DAKAR

CENTRE DE BIOLOGIE PASTEUR EL JADIDA
مختبر التحاليل الطبية
LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES

BIOCHIMIE - IMMUNOLOGIE - HEMATOLOGIE - BACTERIOLOGIE - VIROLOGIE - PARASITOLOGIE - MYCOLOGIE

FACTURE N° : 210300476

INPE : 113063309



EL JADIDA le 11-03-2021

Mr HOURI ABDRAHMAN

Récapitulatif des analyses			
	Analyse	Clé	Coefficient
Prélèvement		E	10
PSA		B	300
VS		B	30

Total des B : 330

TOTAL DOSSIER : 450.00 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : quatre cent cinquante dirhams .

NB : Tout changement de la date de la facture est non permis (veuillez respecter les délais de dépôt de vos dossiers médicaux auprès de votre assurance)

Centre de Biologie
PASTEUR El Jadida
Laboratoire d'Analyses
Medicales
Laissez-moi Bahraoui Villa N°1
Melk Cheikh El Jadida
Tel: 05 23 35 22 86

مركز الأحياء الجزيئية
پاستور الجديدة
مختبر التحاليل الطبية
لaboratoire d'analyses
medicales
Laissez-moi Bahraoui Villa N°1
Melk Cheikh El Jadida
Tel: 05 23 35 22 86

Biologie de qualité à proximité

Urgence 24h/7j
06 71 09 02 98
06 71 09 01 78



Villa N°1 Bvd. Al Alaouiyine
Melk Cheikh - EL JADIDA



0523 35 22 86



labo.cbpasteur@gmail.com

Patente : 43000942

IF : 65215121

ICE : 002298734000020